

les faire servir, d'Iberville envoya sommer le commandant de se rendre.

Cet officier se voyant sur le point d'être bombardé, manquant de bois, et n'ayant aucune espérance d'en pouvoir faire, si les Français s'obtinèrent à passer l'hiver dans leur camp, et surtout ne connaissant rien à l'art militaire, répondit qu'il consentait à livrer sa place, et que le lendemain, il enverrait son lieutenant pour régler la capitulation. Il tint parole : le lieutenant demanda que tous les officiers fussent logés dans le fort pendant l'hiver ; qu'on ne touchât ni à leurs hardes ni à leurs papiers, et qu'aussitôt que la navigation serait libre, on les transportât en France, d'où ils auraient la liberté de passer en Angleterre. Tout cela fut accordé : la capitulation fut signée le même jour, et fut exécutée de bonne foi. M. d'Iberville prit possession de la place, le lendemain, et lui donna le nom de *Fort Bourbon*. Les provisions de bouche qui s'y trouvèrent aidèrent aux Français à passer agréablement l'hiver, qui fut plus rude et plus long que de coutume ; mais au printemps, ils furent presque tous atteints du scorbut : M. de Tilly, lieutenant du *Poli*, et dix autres Canadiens en moururent. La navigation ne se trouva libre qu'à la fin de Juillet : d'Iberville attendit encore jusqu'au commencement de Septembre, dans l'espérance de faire quelque prise : mais aucun vaisseau anglais ne paraissant, il nomma M. de la Forêt commandant du Fort-Bourbon, et M. de MARIGNY son lieutenant ; leur laissa soixante-quatre Canadiens et six sauvages du Sault St. Louis, et prit la route du Canada, avec ses deux navires. Mais les vents contraires l'ayant retenu longtemps sur les côtes de Labrador, il tourna du côté de France, et arriva à La Rochelle le 9 Octobre.

Cependant l'intérieur de la colonie ne jouissait pas, à beaucoup près, d'un état de tranquillité, ou du moins de sécurité parfaite. Les Iroquois, malgré leurs députations et leurs promesses, se montraient autour des habitations françaises, et y exerçaient leurs ravages accoutumés. Le comte de Frontenac crut, contre l'avis de bien des gens, que le remède le plus efficace à ces maux était le rétablissement du Fort de Catarocony, projet qu'il n'avait pas perdu de vue, depuis son retour en Canada. Afin d'en hâter l'exécution, il partit pour Montréal, où il arriva le 8 Juillet, escorté de cent-dix habitans des gouvernemens de Québec et des Trois-Rivières. Il leva encore cent hommes de milice, deux cents soldats et deux cents sauvages, dans le gouvernement de Montréal, avec trente-six officiers. Dès que cet armement fut prêt, il se mit en chemin sous la conduite du chevalier de Crisai. Cet officier montra, dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus de son général, une conduite qui lui mérita les éloges de ceux-mêmes qui désapprouvaient le plus l'entreprise. En quinze jours